

chaussée couverte d'ennemis, laisse les trois quarts de ses troupes cernées par des forces supérieures, et, à la tête d'un seul régiment d'infanterie, s'enfonça tête baissée dans les défilés de la forêt, culbute artillerie, bagages, cavaliers, fantassins, ramasse des milliers de prisonniers, et ramène le reste sur Moreau, qui les achève. L'ennemi avait perdu vingt mille hommes, quatre-vingt-sept canons, et ne pouvait plus tenir la campagne (1800). De l'Inn, Moreau marcha sur Salza; de là il arriva aux portes de Vienne. Mais, usant d'une modération rare, il préféra à la gloire d'humilier une capitale ennemie celle d'obtenir une paix sincère et partant durable. L'Autriche céda définitivement à la France la ligne du Rhin et celle de l'Adige, et renonça à la Toscane en faveur de l'Espagne.

CXXII. L'Italie demeurait à la merci du vainqueur. L'anxiété de ses faibles souverains était à son comble. Le roi de Piémont dut servir d'exemple pour avoir violé les traités et fermé les Alpes aux Français. Ses États furent réunis à la république, qui désormais, comme l'Autriche, put librement déboucher en Lombardie. Pour que cette union fût sérieuse, les routes du Simplon et du mont Cenis furent poussées avec activité, et reçurent des colonies de religieux du Saint-Bernard, dont les soldats avaient éprouvé le dévouement. Le roi de Naples fut maintenu à condition de fermer ses ports aux Anglais. Restait le souverain pontife Pie VII, avec lequel Bonaparte s'était lié d'avance par des engagements volontaires. Non content de le rétablir dans ses États, il résolut de rendre la France entière à son autorité spirituelle, et, méprisant les plans de schisme et d'hérésie suggérés par les vieux ennemis de l'Église, il entama avec Rome la négociation d'un nouveau concordat. Par cet acte solennel, la liberté du culte catholique était ouvertement rétablie, les églises restituées à leur sainte destination, la vente des biens ecclésiastiques réparée par un traitement fait au clergé à titre d'indemnité. Le territoire était partagé en soixante diocèses. Le choix des évêques proposés à l'institution canonique du saint-siège restait au premier consul, qui

ne semblait pas moins digne de cette faveur que bien des princes ses devanciers (1801).

CXXIII. A côté de cette paix religieuse, Bonaparte faisait préparer par son conseil d'État, et activait lui-même de son infatigable impulsion la rédaction du Code civil, chef-d'œuvre de justice et de simplicité, réalisant pour la France l'unité de législation préparée et désirée depuis des siècles. La famille et la propriété y retrouvaient en grande partie leur vie nécessaire à toute société et inutilement ébranlée par la convention. Au foyer domestique renaissaient la sainteté du mariage, la puissance paternelle, la loi du travail et de l'économie, source véritable de force et de richesse nationale. Là du moins pouvaient encore se perpétuer ce respect de l'autorité, cette hérédité de biens et de vertus, cette hiérarchie de devoirs et de services, qui avaient disparu de l'ordre politique, mais qui seuls forment les cœurs à la vraie liberté. Ainsi, au sortir d'une affreuse servitude, la France recouvrait ses droits les plus précieux et ses plus sûres espérances. Ce que la révolution avait eu de chimérique ou de monstrueux était écarté; le reste était affermi et réglé. A un temps meilleur était remise la liberté politique, que la Terreur avait fait détester, et qui, d'ailleurs, suppose dans un peuple une paix conclue et des qualités morales sérieuses. Au contraire, l'égalité civile demeurait consacrée comme le caractère distinctif de la nouvelle société. Pendant des siècles, l'ancien régime, que ses fautes venaient de perdre, avait tenu en réserve la plus grande partie de la population pour n'en user que l'élite; désormais la démocratie, au risque de consumer promptement ses forces, appelait la France entière à la vie des camps, des études, des affaires, et, peu soucieuse de la perpétuité de son œuvre, elle se flattait, par ce développement subit, de surpasser en quelques années les gloires et les prospérités du passé. Toute militaire à son début, elle était fière de grandir sous un capitaine sorti de son sein, illustré dans ses luttes, devenu pour la conduire un homme d'État consommé. Ces premiers actes, dignes des exploits de Marengo et de Rivoli, furent

couronnés par une amnistie générale aux émigrés, réparation courageuse pour les uns, pardon généreux pour les autres. Guerre, législation, finances, administration, travaux publics, sécurité générale, tout, sous une puissante main, venait de changer de face, et justifiait l'enthousiasme universel.

CXXIV. Des nombreux ennemis qui menaçaient la France, il n'en restait plus qu'un seul, l'Angleterre, véritable tyran des mers, déplorant la fin des dissensions qui avaient fait sa grandeur. Par les soins du premier consul, une ligue se forma contre cette domination menaçante pour le monde entier; le Danemark, la Russie, l'Espagne y entrèrent. Partout le commerce des Anglais reçut de graves

atteintes. Malheureusement un succès en Égypte leur permit d'échapper à ce péril et de conserver leurs conquêtes par une paix avantageuse. Après de longues vicissitudes, après l'assassinat du général Kléber, l'armée française, lasse de son exil, s'était laissé couper en deux, et elle venait de capituler. L'Égypte dut être rendue à la Porte, Malte aux chevaliers de Saint-Jean, Minorque à l'Espagne; à ces conditions fut signé le traité d'Amiens (1802). A une guerre générale succédait une paix universelle, qui devait, hélas!

peu durer, mais qui n'en inspirait pas moins autant de joie que si elle avait dû être éternelle.

CXXV. Ce dernier bienfait mit le comble à la reconnaissance de la France. Consultée, elle accorda à Bonaparte le consulat à vie et le choix de son successeur (1802). Pouvait-il

être trop long le pouvoir de cet homme qui avait sauvé sa patrie et qui l'avait faite si grande? N'était-il pas juste de reporter sur les siens l'affection qu'il avait conquise? D'ailleurs le foyer domestique, relevé de ses ruines, ne demandait-il pas pour sa sécurité que la vie nationale s'identifiât, comme autrefois, avec celle d'une famille? Sauf les révolutionnaires entêtés ou quelques généraux jaloux, comme Mo-



Le pape Pie VII.

reau, d'être remis sur le second plan, la nation applaudit sincèrement le retour à peine dissimulé du trône. N'allait-elle pas, en effet, retrouver à l'intérieur l'ordre, la paix, la prospérité; au dehors une prépondérance qui n'avait eu d'égale ni sous Richelieu ni sous Henri IV, à peine au temps de saint Louis? Et, quant à son nouveau souverain, qui pouvait-on lui comparer? A lui seul il avait chassé l'étranger comme Charles VII, rétabli la religion comme Henri IV, et conquis plus de puissance, plus

CXXXI. Bonaparte tira parti de ces convoitises. Presque toutes furent satisfaites, et l'Autriche seule se vit justement châtiée des siennes. Dans cette large distribution d'évêchés, d'abbayes, de villes libres, les électeurs archevêques de Trèves et de Cologne se virent supprimés et remplacés par les princes de Baden, de Wurtemberg et de Hesse, ce qui assurait aux protestants six voix sur neuf. Même majorité leur fut acquise dans le collège des princes. Les villes libres furent réduites à huit, la noblesse immédiate abandonnée aux envahissements des souverains, les territoires partagés sur-le-champ occupés à main armée; bon gré, mal gré, la diète dut tout ratifier. Ainsi, chose bizarre, après avoir échoué dans leur attaque de mauvaise foi contre la révolution française, les princes absolus se dédommageaient en l'imitant, en dépouillant l'autel et les faibles, et, incapables de s'entendre, ils prenaient pour arbitre le général couronné de la république. De son côté, la révolution, après avoir anéanti toutes les libertés locales en France, les abolissait en Allemagne, sans même essayer d'y rien substituer, et elle était à la veille de relever chez elle la pourpre impériale, qu'elle détruisait au delà du Rhin. Par ce bouleversement, au lieu d'un grand corps pacifique organisé pour l'union et la défense commune, l'Allemagne devint un assemblage de petites souverainetés ennemies, avides, jalouses; la maison d'Autriche se vit presque complètement reléguée dans ses États héréditaires; s'il restait une prépondérance, elle était pour la Prusse, mais seulement du jour où la France lui permettrait de s'en saisir.

CXXXII. Le puissant général qui tranchait ainsi toute chose venait, comme le Directoire, d'intervenir en Suisse à main armée, occupait en maître la Hollande et la moitié de l'Italie. Évidemment son but était de fonder sur le continent une domination pareille à celle des Anglais sur les mers. L'Occident soumis, qui l'empêcherait d'en diriger toutes les forces contre l'ennemie de la France, et d'écraser cette implacable rivale? Ce plan, mal dissimulé, permettait à l'Angleterre de

détourner les haines et les jalousies naguère conjurées contre elle. Sauvée par là, elle prévint le défi que Bonaparte ne pouvait manquer de lui jeter, refusa de rendre Malte, saisit brutalement tout ce qu'elle trouva de navires français, et noua des intelligences à Naples, à Vienne, à Saint-Petersbourg. Entre ces deux ambitions, quelle était la meilleure, la plus digne de triompher? L'orgueilleuse Angleterre n'allait-elle pas voir sonner l'heure de son châtement et se repentir d'avoir provoqué le plus grand homme de guerre du siècle?

CXXXIII. En quelques semaines, du Texel à Bayonne se forment six camps, prêts à jeter au delà de la Manche l'élite des soldats de la république. Quatre ports sont creusés à Boulogne et aux environs. De tous côtés y arrivent par centaines bateaux plats, chaloupes canonnières, péniches, navires de toutes formes et de toutes dimensions, construits avec enthousiasme d'un bout à l'autre de la France. L'Angleterre, dans l'épouvante, répond à ce magnifique élan de courage par les moyens les plus odieux et les plus déloyaux; elle va jusqu'à soudoyer des sicaires pour égorger Bonaparte. Quelques royalistes fougueux, quelques généraux mécontents se rattachent au complot, et, comme d'habitude, pour les encourager, un prince promet de débarquer au moment décisif. La conjuration fut découverte, les coupables arrêtés. C'était le moment pour Bonaparte de mettre la justice et la modération de son côté et de doubler d'égards pour ses voisins. A ce prix il écraserait l'Angleterre; à ce prix, suivant son désir, il ne ressemblerait ni à Monk ni à Cromwell, mais bien à César ou à Charlemagne. Or l'impétueux capitaine ne put se contenir. Dans sa colère contre ceux qui attentaient à ses jours, il jura de se venger sur quelqu'un des princes qui parlaient sans cesse d'entrer en France. Le plus rapproché était le duc d'Enghien, paisiblement occupé à chasser en Allemagne, dans le voisinage du Rhin. Il fut enlevé par un escadron de cavalerie, amené à Vincennes, jugé comme ayant porté les armes contre son pays, condamné à mort et fusillé (1804). Cette violation de

territoire en pleine paix, ces représailles sur un innocent saisirent l'Europe de stupeur et d'effroi. Si Cromwell avait trempé ses mains dans le sang de Charles I, n'était-ce pas, à son tour, les tremper dans celui de Louis XVI? Que ne fallait-il pas attendre d'un homme capable de telles passions et à qui rien ne résistait!

CXXXIV. Cependant cette faute se perdit encore au milieu de l'éclatante gloire de Bonaparte. De même que la machine infernale lui avait fourni l'occasion d'obtenir le consulat à vie, le nouveau complot lui servit de prétexte pour demander la pourpre impériale, titre plus en harmonie avec sa puissance et avec ses desseins. Comme au temps de Pépin le Bref et de Louis le Gros, le pape vint en personne le sacrer, dans l'espoir que cette démarche solennelle cimenterait leur amitié, et qu'en échange le nouveau Charlemagne accorderait au saint-siège l'oubli des articles organiques ou la restitution des Légations, perdues depuis les guerres du Directoire. La capitale, qui venait d'assister au culte de la Raison et aux orgies de la Terreur, reçut agenouillée le successeur de l'infortuné Pie VI, et le fils de la révolution demanda à l'héritier de saint Pierre la consécration de son pouvoir. Quoi de plus grand, de plus beau, de plus consolant, si elle eût été sincère, que cette réconciliation de la volonté nationale et de la volonté d'en haut, du droit des hommes et du véritable droit divin! Mais, comme pour détruire cette illusion en même temps qu'il la faisait naître, l'empereur amoindrit le rôle du pape, et tint à poser de sa propre main la couronne sur sa tête. A ses yeux, c'était donc une vaine cérémonie. Ne croyant rien devoir qu'à lui-même, il ne fit aucune concession, et renvoya Pie VII comblé de respect et de caresses, mais déçu dans ses espérances (1804).

CXXXV. Toutefois, enivré de cette puissance qui ne reconnaissait rien au-dessus d'elle, Napoléon venait de perdre le moment unique dans sa carrière de détruire l'Angleterre; bien plus, il faisait tout pour lui donner ces alliés que sa vie, son génie et ses forces devaient se consumer à combattre.

Menant de front sa guerre maritime et ses projets de domination continentale, il s'était fait couronner roi d'Italie, avait réuni Gênes à la France, et ne cachait plus son intention de chasser le roi de Naples. Une nouvelle coalition éclata contre lui, formée de l'Autriche et de la Russie, et il n'eut que le temps de précipiter sur l'Allemagne les armées qui menaçaient la Grande-Bretagne. La France, qui goûtait les joies d'une paix récente, vit avec étonnement ces combats renaissants, inquiète, non sur leur justice, mais sur leur succès, regrettant de nouveaux sacrifices, mais prête à applaudir le vainqueur et à s'enorgueillir de ses conquêtes. L'incertitude ne fut pas longue, et les triomphes de la guerre continentale vinrent jeter un voile sur les désastres de la marine, sacrifiée d'avance à une gloire trompeuse.

CXXXVI. Pendant que les flottilles de Boulogne pourrissaient dans les ports, à Trafalgar, sur les côtes d'Espagne, s'était livrée une seconde bataille de la Hogue. Vingt-sept vaisseaux anglais en avaient attaqué trente-trois français et espagnols, mais avec l'avantage du vent, d'une artillerie supérieure et d'un commandant unique tel que Nelson. Partagé en deux colonnes serrées, l'ennemi tomba sur une moitié de la ligne française et s'y acharna, pendant que le reste s'en allait à la dérive. Avec trois vaisseaux, l'amiral Villeneuve lutta contre douze. Le sien, *le Bucentaure*, fut rasé comme un ponton, et n'eut plus une embarcation pour le porter ailleurs. A côté de lui, *le Redoutable* avait la moitié de ses hommes tués, l'autre presque entière hors de combat. La mort de Nelson fut le seul prix de cette héroïque et malheureuse bravoure. Un vaisseau avait sauté; dix-sept étaient pris, le reste cherchait un refuge à Cadix. La mer était fermée aux escadres françaises.

CXXXVII. Irrité de cet échec accusateur, Napoléon s'efforça de le faire oublier, et ne récompensa même pas les braves qui s'y étaient illustrés. Malheureusement pour lui, la fortune lui réservait d'enivrantes victoires là précisément où la guerre était injuste et eût mérité de sévères leçons. Tandis que les Autrichiens, que les Russes n'avaient pas

de gloire qu'une longue suite d'aïeux et que l'élan d'un grand siècle n'en avaient donné à Louis XV. Pour le moment ses premières fautes semblaient effacées. Sur l'Angleterre et sur l'Autriche retombait l'odieux d'occuper Malte et Venise. A la France appartenait l'honneur d'avoir rétabli Pie VII; à elle l'antique mission de protéger la liberté et l'indépendance des peuples; à elle de renoncer la première aux égoïstes maximes du XVIII^e siècle. Entraînée par ses espérances, la république cisalpine proclama Bonaparte son président. L'Irlande, la Pologne, le regardaient de loin comme un libérateur. Les princes de la vieille Europe tremblaient devant lui. Jusqu'où ne pouvait pas aller ce brillant avenir?

CXXVI. Cependant l'édifice du moyen âge se pouvait-il restaurer? Partout des dynasties usées, des peuples sans vie, des nobles dégénérés, un clergé amolli, des cités languissantes, une triste et incontestable décadence. Rajeunie la première par sa révolution, la France s'était relevée sous un homme de génie; l'Europe aussi ne s'estimerait-elle pas heureuse de retrouver, sinon liberté, du moins paix, unité et vigueur sous la domination de la France? Tel fut le rêve de Bonaparte. Maître tout-puissant de la plus brave nation de la terre, adoré des soldats, qu'il avait toujours conduits à la victoire, il voulut être l'Alexandre ou le César du monde moderne. Si le courage, l'intelligence et la grandeur d'âme ont quelque droit pour dominer les races vieilles, où trouver plus de force qu'en cette incomparable armée, plus de génie qu'en ce jeune conquérant? D'ailleurs la monarchie universelle, l'union de tous les peuples avait été le vœu de plus d'un grand homme, et parfois l'antique chef de la république chrétienne, le pape lui-même, se demandait s'il ne plairait pas au Ciel d'abriter la caducité comme le berceau de l'Europe sous la main d'un autre Charlemagne. Ces brillants projets cachaient un grand péril. Ce n'était pas sans raison qu'après la chute de l'empire romain la puissance temporelle avait toujours été divisée. Le plan d'un empire universel n'était autre que l'idée païenne de Rome et de Mahomet.

En la réalisant, Barberousse, Frédéric II, Charles-Quint étaient devenus les tyrans de l'Église et du monde.

CXXVII. Le danger était d'autant plus menaçant, que la France n'était digne qu'à demi de remplir une telle mission. Fruits de doctrines perverses et d'illusions dangereuses, les excès de la révolution avaient épouvanté sans convertir, renversé sans corriger, et, pour que l'expérience fût sérieuse, il fallait encore essayer, l'une après l'autre, chacune des erreurs naguère déchaînées. Les révolutionnaires de la société démocratique formée sous leurs auspices croyaient toujours au pouvoir absolu du suffrage populaire. A leurs yeux l'État, ne fût-il fondé que sur un heureux coup de main, représentait la volonté nationale; partant il ne pouvait être astreint à aucune règle de justice ou de prudence, et devait, au contraire, tout courber sous sa main de fer. De là dans leurs cœurs une opposition profonde à l'hérédité des biens, des titres, des fonctions; de là une haine constante pour toute loi morale supérieure aux conventions et aux caprices des hommes, et, par-dessus tout, pour l'Église. Ces mauvais sentiments se manifestèrent hautement dans les assemblées par le rejet du Code civil, à leurs yeux trop favorable à la force des familles, aux principes du passé, et surtout par une critique amère du concordat. A cette occasion, le corps législatif choisit pour son président Dupuis, l'auteur d'un détestable livre sur l'origine de tous les cultes, et le sénat nomma au premier siège vacant un de ces prêtres renégats dont le rôle avait été si triste pendant la révolution, et qui devaient continuer à exercer sur leur pays une influence déplorable. Ces velléités d'indépendance devaient servilement s'effacer devant la volonté du maître. Mais l'impiété n'en couvrait pas moins dans les cœurs, et le *Génie du christianisme*, où Chateaubriand alliait au vague des passions une nuageuse poésie de la religion, n'était pas, à cette époque, en littérature un acte moins courageux que le concordat en politique.

CXXVIII. Mêmes illusions, même entêtement chez une partie des royalistes. Pendant

que la Bretagne et la Vendée goûtaient les bienfaits d'une paix chèrement achetée, plus d'un émigré qui n'avait pas tiré l'épée restait aveuglément fidèle au culte du droit divin, et ne voyait dans l'Église qu'une servante du pouvoir absolu de ses princes, comme si cette puissance suprême, inféodée à une famille, n'était pas libre de donner sa consécration à un autre pouvoir, à une autre dynastie. En religion, ils n'étaient pas moins hostiles au concordat que les jacobins, et plusieurs évêques réfugiés à Londres avaient hautement refusé leur démission, sollicitée par le souverain pontife. En politique, tous les moyens leur étaient bons; n'étant plus assez forts pour tenter un vendémiaire, les plus fougueux ne rougissaient pas d'attendre d'une machine infernale la mort de Bonaparte et le triomphe de leur parti. Ces actes désespérés prouvaient où ils en étaient réduits. Quant à la France, de même qu'elle avait subi Louis XIV et Louis XV, de même voulait-elle essayer le maître de son choix, espérant de lui l'éclat, la puissance, la grandeur militaire, que ne lui avaient pas donnés les fils de ses rois.

CXXIX. Or le Ciel respecte assez la liberté des peuples pour ne pas leur imposer la vérité par la main d'un génie dominateur, et pour ne leur envoyer que les souverains qu'ils méritent. Meilleur que son temps, Bonaparte fut homme néanmoins. Il finit par subir la contagion des instincts absolus de l'époque; il aspira à tout subjuguier, peuples, esprits, consciences. Par les articles organiques ajoutés au concordat, les quatre propositions schismatiques de 1682 furent rétablies, la publication des bulles et la réunion des conciles, le choix des curés, des professeurs et même des séminaristes, soumis au pouvoir civil, les évêques placés sous la juridiction du conseil d'État. A la place des ordres religieux, qui restèrent supprimés, l'enseignement fut confié à une université laïque, dépositaire unique de la science et de l'éducation, rivale-née du clergé et de l'Église. Ces premières atteintes à la liberté intellectuelle et morale devaient seulement porter leurs fruits plus tard. Mais si, dès le début, Bona-

parte succombait aux tentations du pouvoir, que serait-ce après dix années de victoires, de conquêtes, de grandeurs inouïes?

CXXX. En politique, le général souverain cédait beaucoup plus vite au penchant de tout décider par l'épée, en dépit des droits acquis, de la justice véritable, et marchait d'un pas ferme et résolu à la fondation d'un empire français. Il commença par remanier l'Allemagne, d'accord avec la Prusse et avec la Russie. Bien qu'ébréché par la paix de Westphalie, le saint-empire germanique était encore un vénérable monument du passé. Le régime électif, les libertés municipales, l'ordre représentatif y conservaient une ombre d'existence. Héritaire dans la maison d'Autriche, la dignité impériale n'en était pas moins confirmée par le vote de huit électeurs, dont trois archevêques eux-mêmes élus par leurs chapitres. A la diète, siégeant à Ratisbonne sous la présidence de l'archevêque de Mayence, les députés de quarante-neuf villes libres formaient un collège égal en pouvoir à ceux des électeurs et des princes. La noblesse était indépendante des souverains particuliers. Un tribunal d'Empire réglait les différends survenus entre les divers États. Ainsi, dans ce vaste édifice, les libertés générales reposaient sur des libertés locales; de là un véritable esprit politique, une étude sérieuse du droit des gens, une longue expérience des institutions libres. Toutefois un élément mauvais y convoitait la prépondérance: c'était la Prusse, moitié protestante, moitié philosophe, née de l'apostasie et de la spoliation, grossie de la Silésie et d'une part de la Pologne, amoindrie par la paix et toujours prête à se relever par la violence. En face de cet habile ennemi, le clergé restait corrompu, faible, ignorant, les villes libres apathiques, ruinées par une mauvaise administration, et, au lieu de raviver les vertus de ses alliés naturels, l'Autriche, terre-née de l'absolutisme, gangrenée par les doctrines oppressives du siècle précédent, auxquelles Joseph II avait eu le triste honneur de donner son nom, n'aspirait, comme la Prusse, qu'à avoir sa part des villes libres, des biens de l'Église et de la noblesse immédiate.